

CREATION D'UNE ASSOCIATION LOI 1901

Liste des pièces à fournir

- Statuts datés et signés par au moins deux dirigeants et comportant leur nom, prénom et fonction au sein de l'association
- Procès-verbal de l'assemblée constitutive, signé par au moins un dirigeant, et comportant les nom et prénom du signataire
- Liste des dirigeants mentionnant leur nom, profession, domicile et nationalité
- Pouvoir pour LVPRO signé par le représentant légal et daté de moins de 3 mois

Dans le cas où des associations sont membres :

- Liste des associations membres